

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Jonquière, tenue le jeudi 22 avril 2021, à 18 h, en mode virtuel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de la Caisse, M. Dominic Boily, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par M. Luc Guillemette, directeur général, le secrétaire du conseil d'administration M. Marc-André Pedneault, M^{me} Monika Fillion, adjointe à la direction générale et par M. Kevin Couture, directeur développement de marché. Un technicien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M. Boily informe les membres que l'assemblée se tiendra entièrement et exclusivement à distance en raison de la situation liée à la COVID-19, et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

M. Boily précise que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle, SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct, et en différé.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions sont présentées par le secrétaire, soit M. Marc-André Pedneault.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration;
- La façon de voter pour ou contre une proposition.

NOMINATION DES SCRULATEURS

Comme il y aura de la votation en direct pour cette assemblée à distance, le président recommande M^{me} Monika Fillion et M. Kevin Couture afin d'agir comme scrutateurs étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir. Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin de communiquer les résultats des votes. Par ailleurs, tous deux s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur la proposition de (retiré) appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité de nommer M^{me} Monika Fillion ainsi que M. Kevin Couture, à titre de scrutateurs d'assemblée.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par M. Marc-André Pedneault, secrétaire.

Sur la proposition de (retiré) appuyé par (retiré), il est résolu à l'unanimité que l'assemblée se poursuive selon le modèle d'ordre du jour suggéré et lu par le secrétaire.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2019

Afin de permettre à l'assemblée de se remémorer les principales décisions de la dernière assemblée générale annuelle, **sur proposition de (retiré) appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le secrétaire d'assemblée lise seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 8 avril 2019.

Le président invite donc M. Marc-André Pedneault à faire la lecture de ce résumé, après quoi, **sur la proposition de (retiré) appuyé par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2019 soit adopté tel que rédigé et lu par le secrétaire.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2020

Pour permettre à l'assemblée de se rappeler les principales décisions de la dernière assemblée générale extraordinaire, **sur la proposition de (retiré) appuyé par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le secrétaire d'assemblée lise seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 2 septembre 2020.

Le président invite donc M. Marc-André Pedneault à faire la lecture de ce résumé, après quoi, **sur la proposition de (retiré) appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2020 soit adopté tel que rédigé et lu par le secrétaire.

5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de livrer le rapport en titre, M. Boily présente tous les membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres et clients dans le cadre de leur fonction, et les remercie de leur coopération au quotidien.

Il fait alors la présentation du rapport du conseil d'administration en revenant sur les principales réalisations pour l'année financière 2020, se rapportant entre autres :

- Aux 120 ans d'existence du Mouvement Desjardins ;
- À la mise en place des mesures d'allègement pour les membres et clients en raison de la Covid-19 ;
- À l'innovation permettant de tenir des assemblées générales extraordinaires entièrement virtuelles ;

Il termine en honorant le travail effectué par les employés, gestionnaires et administrateurs en cette année peu commune. Par ailleurs, il remercie le directeur général qui a su gouverner avec jugement et inspiration, ainsi que tous les membres pour leur collaboration, mais aussi pour leur confiance à la suite des mesures mises en place lors de la pandémie.

6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. Boily présente le rapport sur la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année, soit :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

7. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2020

Présentation d'une capsule vidéo sur les résultats financiers de l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2020.

Des remerciements aux employés, ainsi qu'aux administrateurs, sont transmis par le directeur général.

8. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M. Boily présente le rapport en titre pour la dernière année, qui fait mention de plusieurs éléments, soit :

- La constitution du Fonds d'aide au développement du milieu ;
- Les responsabilités du comité Coopération ;
- Les priorités d'investissement de la caisse ;
- Le plan d'engagement et de proximité ;
- La Politique d'investissement ;
- La récente consultation des partenaires du milieu.

Finalement, afin d'en découvrir davantage sur les engagements de la caisse, le président invite les participants à regarder une capsule vidéo qui démontre le bilan de la nature coopérative pour l'année 2020.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sont invités par le président à soumettre toute question ou commentaire sur certains sujets plus spécifiques. Il précise que si le temps ne permet pas de le faire, un suivi est assuré dans les meilleurs délais.

Un commentaire positif est émis par **(retiré)**, concernant les dons et commandites. Cette dernière demande également le nombre de participants en ligne. Le président mentionne que 60 participants sont actuellement en direct, sans doute accompagnés à la maison par d'autres membres de la famille.

De plus, une question est posée par **(retiré)**, sur le programme *Du cœur à l'achat*, plus précisément sur sa provenance nationale ou régionale. Le directeur général affirme que l'enveloppe totale provenant du Mouvement Desjardins est de 1 M\$, dont 135 000 \$ pour le secteur des Caisses du Saguenay.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Présentation d'une capsule vidéo sur la ristourne par le directeur général.

10. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

M. Luc Guillemette débute le point en précisant que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration par le directeur général, M. Luc Guillemette.

À la suite de la présentation détaillée, **sur la proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 soit soumis au vote après l'assemblée.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par le directeur général, M. Luc Guillemette.

À la suite de la présentation détaillée, **sur la proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolution à l'unanimité** que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après l'assemblée.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation d'une capsule vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration par le président.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le rapport du comité de mise en candidature est présenté par M. Marc-André Pedneault, Secrétaire, qui se rapporte entre autres :

- La diffusion de l'appel de candidature pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 18 janvier 2021 ;
- Les 3 postes à combler au sein du conseil d'administration ;
- Les critères recherchés, soit 2 femmes et 1 homme par souci d'atteindre la parité, et des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : de 18 à 34 ans, et de 50 ans et plus ;
- Les 4 candidatures reçues qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur, et le Code de déontologie de Desjardins.

Le président présente maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur, soit :

- M. Martin Ferland proposé par M^{me} Nadia Mercier ;
- M^{me} Véronique Lavoie proposée par M^{me} Josée Laferrière ;
- M^{me} Caroline Tremblay proposée par M. Roch Martel ;
- M. Mathieu Tremblay proposé par M^{me} Lynda Chayer.

Par ailleurs, il précise qu'un document de présentation de toutes ces personnes a déjà été déposé sur le site Internet de la caisse, ou les membres peuvent consulter leur profil et lire leur texte de motivation à briguer un poste au sein du conseil d'administration.

Finalement, le président souligne la contribution de M. Pier-Luc Larouche au sein du conseil d'administration lors des 4 dernières années. Bien qu'il ne renouvelle pas son mandat, M. Boily mentionne que les administrateurs et les employés lui offrent leurs meilleurs vœux pour la suite des choses.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

M. Dominic Boily, président, agira comme président d'élection, et M. Marc-André Pedneault, secrétaire, agira à titre de secrétaire d'élection.

VOTATION EN DIFFÉRÉ

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Précisions par le secrétaire, M. Marc-André Pedneault, des modalités entourant le vote, soit :

- Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes);
- Un vote pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne;
- L'élection des administrateurs. Seuls les membres de plein droit pourront voter;
- La réécoute de notre assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.
- Il y aura 2 moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou par AccèsD mobile à l'aide de consignes claires.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTE EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès le jeudi 22 avril 2021 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 26 avril prochain.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Précisions sur l'annonce des résultats par le secrétaire, M. Marc-André-Pedneault.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement ;
- Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse ;
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

97,11 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est alors adoptée.

PROPOSITION SUR LE VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET DES TAUX DE RISTOURNES

85,8 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est ainsi adoptée.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'issue de la période d'élection, voici les administrateurs élus par les membres :

- **M^{me} Véronique Lavoie**
- **M^{me} Caroline Tremblay**
- **M. Mathieu Tremblay**

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 29 avril 2021, à 16 h 50.

Dominic Boily, président

Marc-André Pedneault, secrétaire